10ième Tournoi des Gens-Bons de Coursac Les 31 Mai et 1^{er} Juin

REGLEMENT PARTICULIER

Ce Règlement particulier complète le Règlement Général des Compétitions

- Le tournoi national est autorisé sous le numéro (demande en cours) Le juge arbitre du tournoi, désigné par le Comité d'Organisation, est Daniel THOMAS ses décisions sont sans appel.
- 2. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBaD, des règlements particuliers de la Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton et du règlement ci-après.
- 3. Tout participant doit être en règle avec la FFBaD ou sa fédération d'appartenance, et doit être en possession de sa licence compétition.
- 4. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
- 5. Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors de l'inscription des joueurs.
- 6. La compétition est ouverte aux joueuses et aux joueurs de séries : N2 à NC, licenciés à la FFBAD en simple, double et double mixte. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs autorisés à jouer en compétitions seniors.
 - Le tournoi est limité aux 200 premiers inscrits par ordre d'arrivée en fonction de la date d'inscription sur badnet.
- 7. Les joueuses et joueurs peuvent s'inscrire dans les tableaux de simple, de double ou de mixte, à raison de 1 tableau par jour. Les simples et les mixtes le samedi, les doubles le dimanche. Tous les tableaux se dérouleront en poule, en élimination directe en sortie de poule. Des poules de 4 ou 5 seront privilégiées. Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 21 points conformément au règlement intérieur.
- 8. Le comité d'organisation se réserve le droit de regrouper, en cas d'inscriptions insuffisantes, un ou plusieurs tableaux d'une ou de plusieurs séries dans la série supérieure.
- 9. Les joueurs classés dans diverses séries joueront dans les tableaux correspondants à leur classement si telle est leur inscription à la compétition.
- 10. Les tableaux seront faits à partir du 24 Mai 2025 donc la date limite de réception des inscriptions est le 23 Mai 2025. Les inscriptions seront prises en compte par rapport à leur date d'arrivée.
 - Le montant des droits d'engagement est de : 16 € pour 1 tableau et de 20 € pour 2 tableaux.
- 11. Les inscriptions se feront par BADNETV5 ou EBAD. Le règlement se fait sur BADNETV5 ou EBAD.

- 12. En cas de forfait d'un joueur ou d'une équipe, il doit se manifester auprès du comité d'organisation. En cas de forfait au-delà du 24/05/2025, les droits d'engagement seront remboursés uniquement sur présentation d'un document officiel valable (certificat médical, obligation professionnelle,...).
- 13. Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne.
- 14. Le tirage au sort sera effectué le 24/05/2025 suivant la dernière mise à jour FFBaD des CPPH au 24/05/2025. Aucun remboursement ne sera fait pour les forfaits non signalés et non justifiés après les tirages au sort.
- 15. Les convocations seront envoyées par e-mail quelques jours après le tirage au sort. Attention, très important => au cas où le déroulement de la compétition serait rapide seuls les horaires de convocations sont à prendre en compte (les horaires de match sont donnés uniquement à titre indicatif). Tout joueur non présent à son heure de convocation s'expose à être déclaré forfait par le juge arbitre.
- 16. Tout participant doit se faire pointer dès son arrivée, chaque jour de la compétition et être à jour de son règlement.
- 17. Les joueurs disposent de trois minutes entre l'appel et le début de leur match. Dès l'arrivée des participants sur le terrain, ils effectueront le tirage au sort, testeront leurs volants, puis auront le temps restant pour la prise de contact avec le terrain.
- 18. Seuls, auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés et ayant à disputer un match, les membres du comité d'organisation, les juge arbitres, les arbitres (ou faisant office) ; les coachs.
- 19. Les matchs seront auto arbitrés.
- 20. L'horaire de chaque match sera affiché dans la salle. Les matchs pourront être appelés avec 45 minutes d'avance sur l'horaire prévu. Il est donc indispensable que les joueurs soient présents dans la salle au moins 45 minutes avant le début du match. Le temps de repos entre deux matchs sera de 20 minutes.
- 21. Les volants seront à la charge des joueurs. Le volant officiel, homologués FFBaD, sera le FZ FORZA S 6000 pour toutes les séries. Des boîtes de volants seront en vente sur le tournoi.
- 22. Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera compté faute sauf au service où le joueur pourra servir une seconde fois. Il sera compté faux ensuite pendant l'échange.
- 23. Tout joueur quittant le gymnase devra en avertir les juges arbitres. Dans le cas contraire, il risque d'être déclaré forfait si son match est avancé pour le bon déroulement de la compétition ou si l'avance est trop importante.
- 24. En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBAD seront appliquées.
- 25. Une tenue de sport correcte (selon les règles de la FFBAD), sera exigée lors du tournoi et tout manquement sera sanctionné comme indiqué dans la circulaire compétition, chapitre 3.1.C2.

- 26. Les récompenses ne seront remises qu'à la fin de chaque demi-journée du tournoi pendant la cérémonie protocolaire aux lauréats présents. Seul, l'organisateur se donne le droit de modifier le déroulement de la remise des prix.
- 27. Droit à l'image : dans le cadre de la compétition, les joueurs seraient susceptibles d'être pris en photo pour une publication sur le site internet du club, voire sur d'autres sites de badminton (Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton, FFBaD...). Sans avis contraire écrit et signé du joueur, l'inscription au tournoi vaudrait acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur.
- 28. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.